



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Développement durable

de l'Université de  
Valenciennes et du Hainaut-  
Cambrésis - UVHC

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Développement durable

Secteur professionnel : SP2 - Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-12 Energie et génie climatique

Demande n° S3LP150008971

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Valenciennes et Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Energie et génie climatique*, spécialité *Développement durable* (DD) vise à former des responsables de la gestion des flux d'énergie et de matières, dans les domaines industriel et du bâtiment. Ces diplômés sauront poser un diagnostic sur une installation et proposer des solutions, dans une optique de développement durable et de recours aux énergies renouvelables. Cette formation, qui a ouvert en septembre 2010, affiche deux parcours : *Gestion industrielle de l'énergie* (GIE) et *Bâtiment et maîtrise de l'énergie* (BME). Chaque parcours est rattaché à une composante différente de l'Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis (UVHC) : l'IUT de Valenciennes pour GIE et l'Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes (ISTV) pour BME. Elle est ouverte en formation initiale et en contrat de professionnalisation (CP). Les métiers visés sont responsable d'énergies au sein d'une collectivité territoriale ou d'une entreprise, pour les bâtiments ou les procédés industriels.

La LP DD est bien positionnée dans l'offre de formation de l'UVHC. Elle a un potentiel de recrutement dans deux formations de l'IUT, les départements *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII) et *Génie industriel et maintenance* (GIM) ainsi que dans la filière *Génie civil* de l'ISTV, avec DEUST et L2.

Le programme pédagogique se décompose en cinq unités d'enseignement (UE), dont deux sont un tronc commun, une UE spécifique à chaque parcours et deux UE pour le projet et le stage. Ce programme permet aux étudiants d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour occuper des postes de cadres intermédiaires en développement durable énergétique.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de la formation sont clairs et la structure de l'enseignement est convaincante. Le programme met l'accent sur la double compétence attendue de ces étudiants : travailler en mode projet et pouvoir communiquer en entreprise tout en connaissant les normes, et maîtriser les notions scientifiques liées à la gestion des énergies. Une évaluation des enseignements par les étudiants est mise en place dans les deux parcours. Les matières enseignées sont en adéquation avec les métiers visés.

Les publics se répartissent en inscrits en formation initiale, formation continue (4 %) et contrat de professionnalisation (entre 20 à 45 % de l'effectif). L'intégration de chacun est facilitée car le rythme est le même pour tous les étudiants. Cependant, il n'est pas mentionné d'enseignements spécifiques suivant les différentes formations Bac+2 des étudiants, dans une volonté d'harmonisation des connaissances.

La formation s'étale de début septembre à fin juin (ou août pour les CP), avec une alternance pour tous les publics entre cours présentiels et projet ou période dans l'entreprise pour les contrats de professionnalisation. La recherche du stage est assurée par l'étudiant, et les modalités de suivi sont bien décrites. La séparation temporelle projet/stage pour le public en formation initiale aurait mérité d'être plus clairement présentée.

Les modalités de contrôle des connaissances sont conformes au cahier des charges des LP.

L'établissement, *via* le service d'information d'orientation et d'insertion professionnelle, a mis en place des enquêtes à 6 et 18 mois. Le taux de retour est correct, entre 61 % et 69 %, et permet d'exploiter les données. Le taux d'insertion professionnelle est de 57 % (des répondants) pour la promotion 2011 (enquête à 18 mois) et de 73 % pour la promotion 2012 (enquête à 6 mois). Ce taux d'insertion professionnelle est relativement bon. Le taux de poursuites d'études varie entre 18 et 20 % (des répondants), donc inférieur au 30 % demandé. Ce taux pourrait être diminué, car deux des poursuites d'études sur chaque année étudiée concernent des masters de l'UVHC. Une entente pourrait s'établir entre les responsables des formations LP/Master pour ne pas accepter ce type de poursuite d'études. Le diplôme visé est un master en architecture dans 80 % des cas.

Pour la promotion 2011, 40 % des diplômés ont un emploi lié au bâtiment. Ce taux passe à 75 % pour la promotion 2012. Il semble que la formation BME soit plus en adéquation avec l'emploi que la filière GIE, et prépare mieux aux nouveaux métiers liés aux nouvelles normes environnementales pour les bâtiments.

La spécialité, récente, est bien positionnée et correspond à des besoins en formation comme le montre la bonne intégration des titulaires dans le monde professionnel. La LP DD prépare bien les étudiants aux futurs métiers liés à la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments.

Les liens avec les milieux professionnels sont concrets avec l'implication de neuf professionnels représentant 30 % (GIE) et 40 % (BME) du volume horaire, avec des enseignements conséquents pris en charge par ces intervenants (entre 20 à 50 heures). Les intervenants professionnels sont essentiellement des ingénieurs ou des experts, occupant des postes de responsabilité dans les domaines visés par la LP DD.

Un comité de pilotage est mis en place par l'IUT, avec les responsables, les enseignants et les partenaires industriels pour adapter les programmes en permanence et suivre les insertions professionnelles des étudiants issus de la LP DD. Cependant, il ne semble concerner que le parcours GIE dans le document de synthèse. L'analyse socio-économique est bien menée, y compris l'évolution des règlements (exemple : le manque de volonté politique pour les installations photovoltaïques). Au niveau régional, les nombreuses industries (sidérurgie, métallurgie, construction, ...) ont besoin d'optimiser leurs consommations d'énergie. Par ailleurs, tous les bâtiments sont soumis à des réglementations énergétiques de plus en plus sévères. Ces deux aspects militent en faveur de la formation LP DD.

Au final, la formation LP DD a su développer des liens étroits avec les professionnels et propose une formation de qualité répondant aux besoins existants et nouveaux liés à la maîtrise des énergies.

En ce qui concerne le pilotage de la spécialité, il apparaît deux équipes distinctes pour les deux parcours, l'une pour l'ISTV et l'autre pour l'IUT, avec deux responsables de formation et deux directeurs des études. On peut s'étonner de cette direction bicéphale, qui risque de nuire au bon fonctionnement de la LP.

Une convention existe avec l'Ecole Nationale des Techniciens de l'Equipeement, cette convention relève plus d'une démarche marketing que d'une implication forte des enseignements, car aucune information pratique (cours, enseignements, ...) n'est donnée. Les étudiants sont sélectionnés sur dossiers dans les deux composantes, démarche complétée si nécessaire par un entretien. Le nombre d'étudiants est limité à 30 pour satisfaire aux besoins du marché de l'emploi. L'attractivité est bonne (4 fois plus de candidats que l'effectif souhaité).

L'origine des candidats est assez variée : DEUST, DUT, BTS, VAE, avec plus récemment une forte proportion de BTS *Fluides Energies Environnement et Electrotechnique* et de DUT *Mesures physiques*. Les candidats sont issus géographiquement de la région. L'inscription en FC est faible (4 % en 2012). Le nombre de contrats de professionnalisation est élevé et en forte croissance (46 % en 2012).

Sur les trois années d'existence, les effectifs sont assez fluctuants (23/16/26), pour un objectif de 30. La formation GIE montre en 2011 une forte baisse des effectifs, qui pourrait être liée à l'abandon des programmes photovoltaïques sur le territoire national, mais l'effectif remonte ensuite en 2012. Le taux de réussite est très bon, si on exclut des abandons qui se sont produits au début de l'année universitaire.

Le dossier est de bonne qualité dans l'ensemble ; quoique des erreurs typographiques nuisent un peu à sa lecture. La procédure d'autoévaluation n'est pas décrite, ce qui ne permet pas d'accorder beaucoup de crédit à cet exercice.

- Points forts :
  - Une formation attractive, qui correspond bien aux besoins émergents du marché de l'emploi dans le domaine de la maîtrise des énergies. Un contenu adapté aux attentes des entreprises.
  - Le rythme commun pour tous les étudiants
  - Une forte implication des professionnels pour les métiers visés.
  - Une bonne attractivité (ratio de 4).
  - De nombreux contrats de professionnalisation.
  
- Points faibles :
  - Un pilotage très distinct entre les deux parcours alors que seulement 150 heures les différencient.
  - Des effectifs fluctuants.
  - Pas d'accès ni à des plateaux techniques, ni démonstrateurs professionnels.
  
- Recommandations pour l'établissement :

Un bon démarrage pour la LP DD, avec un programme convaincant, un fort partenariat industriel et une très bonne implication des enseignants de l'UVHC. Les objectifs à atteindre sont de stabiliser les effectifs autour de 25-30, maintenir les contrats de professionnalisation, essayer d'augmenter la VAE et avoir un pilotage unique pour les deux parcours.

Le partenariat industriel est fort, ce qui pourrait permettre d'installer des plateaux techniques ou d'avoir accès à des plateformes pédagogiques (lycées par exemple), avec du matériel professionnel dédié. Les métiers liés à l'énergie évoluent très rapidement ; aussi pourrait-il être intéressant d'inclure des enseignements en informatique de gestion des données techniques et en analyse des données énergétiques, dont la maîtrise est de plus en plus demandée dans les métiers émergents liés à l'énergétique, tels que trader d'énergie et analyste des données énergétiques. Les poursuites d'études pourraient être découragées au sein de l'UVHC, par entente entre responsables de la LP DD et des masters concernés.



# Observations de l'établissement

**Observations concernant l'évaluation AERES réhabilitation des LP  
Vague E – IUT**

**LP Développement Durable parcours : DD**

Le fonctionnement administratif et financier des Instituts (IUT et ISTV), la diversité du recrutement des inscrits justifient la duplication des responsables en fonction des parcours.

Pr. Mohamed OURAK



Président de l'Université  
de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis